2 novembre 2026

REGLEMENT 2026

Épreuve RELAIS MIXTE CYCLO-CROSS

CHAMPIONNAT AUVERGNE-RHONE-ALPES

Cette compétition se déroulera le samedi 19 décembre 2026 en prélude des compétitions individuelles des Championnats Auvergne-Rhône-Alpes. C'est une épreuve d'équipe entre coureurs appartenant à un **même COMITE DEPARTEMENTAL** ou à un **même CLUB**, dont les conditions de participation sont les suivantes :

COMPOSITION D'EQUIPE DE 4 COUREURS

- 1 coureur **Open Homme** (ELITE ou U23 ou Master)
- 1 coureur **U19** (Homme ou Femme)
- 1 coureur **U17** (Homme ou Femme)
- 1 coureuse **Femme** (ELITE ou U23 ou U19 ou U17 ou Master)

**Pour toutes demande de dérogations, s'adresser à j.guiborel@ffc.fr qui validera ou non la requête.*

PORT DU MAILLOT

- Maillots du Comité Départemental pour les équipes de Comité Départemental
- Maillots de Club pour les équipes de Club

ENGAGEMENTS

- Par Mail à : asevoz@auvergnerhonealpescyclisme.com
- Préciser les noms, années et n° de licence des 4 sélectionnés et des remplaçants potentiels en option.
- 20€ par équipe à régler à sur place lors du retrait des dossards
- Date limite : lundi 14 décembre à 20h
- Limité à 16 équipes

DOSSARDS

- Chaque équipe aura un jeu de 4 dossards portant le même numéro avec des lettres A-B-C-D accolées
- Le premier relayeur portera le dossard « A », le second le « B » et le finisseur portera le « D »
- L'ordre de départ des 4 relayeurs devra être communiqué au Pdt du Jury 1h avant le départ.
- Aucune permutation ne sera tolérée dès lors que le départ de la compétition sera donné.
- Les arbitres pointeront les numéros de dossard dans le SAS d'attente.

MISE EN GRILLE

- Elle sera effectuée par un tirage au sort réalisé par le jury des arbitres.

DEPART

- Un pied à terre pour les concurrents « A » jusqu'au coup de sifflet.

DEPANNAGE

- Dépannage autorisé dans le poste de dépannage avec répartition libre des boxes de dépannage.

ZONE DE PASSAGE DE RELAIS

- Elle sera mise en œuvre selon les contraintes techniques du Comité local d'organisation définie en collaboration avec la FFC. (Voir plan en annexe)

PASSAGE DE RELAIS

- Les relayeurs « B-C-D » seront positionnés à l'extérieur du parcours, puis entreront dans le SAS d'attente. Ils seront ensuite invités par les arbitres à venir se positionner à leur barrière de départ correspondantes à leur numéro de dossard.
- Les coureurs partants « B-C-D » pourront attendre leur départ pieds chaussés sur les pédales en se maintenant à leur barrière.
- Le relais s'effectuera impérativement par un contact physique entre les 2 relayeurs (par exemple, taper sur l'épaule, le dos, du coureur partant par le coureur terminant son tour).
- Le contact sera validé si et seulement si le relayeur partant est au contact de sa barrière (> arrêté).
- Dans le cas contraire, une pénalité de 10 secondes sera appliquée au coureur suivant.
- Si cela se produit sur le dernier relayeur, la pénalité de 10 secondes sera ajoutée au temps total de l'équipe

MISE HORS COURSE

- Tout abandon sera définitif pour le reste de l'équipe
- Tout remplacement sera impossible (réaliser par exemple un second tour à la place de son équipier)

FIN DE COURSE

- Chaque coureur effectuera 1 tour.
- L'arrivée de la course aura lieu quand le premier dossard « D » franchira la ligne.

PROTOCOLE

- Cérémonie protocolaire avec remise de médailles et maillots à l'issue de l'épreuve.

ANNEXE Plan de la ZONE RELAIS

La zone de relais sera matérialisée par l'organisation après le départ à base de barrières métalliques numérotées (au dossard des équipes de 1 à 16) avec un couloir d'entrée pour les relayeurs et un couloir de sortie pour la fin du relai selon le schéma ci-dessous

